



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

> Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise

> Division de la gestion des personnels

Dossier suivi par : Christophe BODONYI

Réf. CB / 2017/2018-98

Tél. 03.44.06.45.53 Fax. 03.44.48.67.25 Mèl: christophe.bodonyi@acamiens.fr

22, avenue Victor Hugo 60025 BEAUVAIS CEDEX Beauvais, le 12 avril 2018

L'Inspecteur d'académie Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Oise

Α

Mesdames et Messieurs les Professeurs des écoles

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements comportant une SEGPA

Madame la Directrice de l'EREA

<u>Objet :</u> Modification du calendrier des candidatures à l'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs des écoles – année 2018

<u> Réf. :</u>

- Note de service n°2017-178 du 24 novembre 2017 parue au Bulletin Officiel de l'Education Nationale n°41 du 30 novembre 2017
- Arrêté du 16 mars 2018 relatif aux modalités et date limite de dépôt des candidatures à la classe exceptionnelle de certains corps enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale au titre de l'année 2018 paru au Bulletin Officiel de l'Education Nationale n°13 du 29 mars 2018
- Arrêté du 6 avril 2018 relatif aux modalités et date limite de dépôt des candidatures à la classe exceptionnelle de certains corps enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale au titre de l'année 2018 paru au Bulletin Officiel de l'Education Nationale n°15 du 12 avril 2018

Conformément à l'arrêté du 6 avril 2018 cité en objet, la date de fermeture des candidatures à l'avancement à la classe exceptionnelle au titre de l'année 2018 est reportée au mercredi 25 avril à 18 heures.

Jacky CREPIN